

Conditions – « 50 \$ à l'ouverture d'un nouveau compte REEE »

Dates de la promotion :

Du 1^{er} novembre au 19 décembre 2025

Critères d'admissibilité :

La promotion offrant une bonification de 50 \$ versée au compte REEE s'applique aux personnes qui ne sont pas souscriptrices d'un REEE chez Kaleido (ci-après nommées « nouveaux souscripteurs ») et qui ouvrent un REEE IDEO+ entre le 1^{er} novembre et le 19 décembre 2025 pour un nouveau bénéficiaire ou pour un bénéficiaire à naître. Un dépôt minimum de 50 \$ ou une mensualité de 10 \$ est exigé afin de profiter de la bonification.

Versement :

Le versement unique de 50 \$ sera versé au 61^e jour suivant l'ouverture du REEE si les critères d'admissibilité sont respectés. Le dépôt sera traité automatiquement par l'équipe de Kaleido.

Limitations :

- Un nouveau souscripteur ne peut profiter de cette promotion qu'une seule fois par nouveau bénéficiaire.
- Cette promotion ne peut être jumelée avec aucune autre offre ou promotion de Kaleido.
- Cette promotion ne s'applique pas pour le personnel de Kaleido Croissance inc. et de la Fondation Kaleido, ni pour les représentants et représentantes en plans de bourses d'études et les directeurs régionaux et directrices régionales de Kaleido Croissance inc.